



REGLEMENT DE CONCOURS

VITRINE/ FACADE DE NOEL

Durée du concours : du 5 décembre au 26 décembre 2022 inclus

Participants : tous les artisans et/ou commerçants dont la façade ou la vitrine se trouve sur la Commune de Wintzenheim, Logelbach et La Forge.

Inscription : par mail avant le 3 décembre 2022 à lkempf@mairie-wintzenheim.fr en précisant votre adresse et la nature de votre commerce. Concours gratuit.

Fonctionnement du concours : tous les artisans/commerçants inscrits enverront une photo de leur façade/vitrine. Les photographies seront publiées sur la page Facebook de la commune à partir du 5 décembre 2022 pour permettre aux internautes de voter pour leur façade/vitrine préférée pour le prix Facebook.

En parallèle, le jury de la commune effectuera une tournée mi-décembre pour élire leur façade/vitrine préférée.

Récompenses :

- Prix du jury : un bon cadeau de 100 € pour un repas dans le restaurant « Au bon coin »
- Prix Facebook : un carton de crémant

Composition du jury : élus de la commune

Critères :

Pour le prix du jury :

- Respect du thème de Noël
- Harmonie des couleurs
- Aménagement de l'espace
- Mise en valeur de la marchandise
- Originalité
- Economie d'éclairage

Pour le prix Facebook : photographie de la façade/ vitrine qui a recueilli le plus de « like » au 26 décembre 2022.

Attribution des prix : Les gagnants seront annoncés et contactés le 4 janvier 2023. Le gagnant du prix du jury ou du prix Facebook ne peut être le gagnant de l'autre prix. Si une même façade/ vitrine est désignée gagnante pour chaque prix, le prix Facebook sera alors décerné à la seconde façade/vitrine ayant réuni le plus de « like » des internautes.

Merci d'offrir du rêve et de la féerie à nos habitants.

UN, DEUX, TROIS, DECOREZ !!!